

Collège Ariane. Les ambassadeurs salués par les parents d'élèves

Le dispositif des ambassadeurs est une bonne idée, face au harcèlement scolaire, pour les membres de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles (FCPE).

Pour pouvoir lutter efficacement contre le harcèlement scolaire, l'une des armes des établissements est de pouvoir s'appuyer sur les parents d'élèves. Au collège Ariane, de Vernon, la FCPE est prête à apporter son soutien aux élèves et aux familles de victimes.

Depuis quatre ans que Catherine Claeys en est la présidente, elle n'a jamais été confrontée à cette problématique. « **S'il y a des victimes, peut-être qu'elles se tournent directement vers la proviseur ou les forces de l'ordre.** »

Pour cette dernière, ce sujet du harcèlement n'est plus tabou, car on en parle chaque année, que ce soit dans les médias ou au sein même des salles de cours : « **Les enfants y sont sensibilisés par leurs professeurs. Si certains ne se manifestent pas, c'est plus par peur des représailles que par un manque d'information** ».

Pour la présidente de la FCPE, l'une des difficultés est de faire prendre conscience aux victimes qu'elles subissent un harcèlement et que les moqueries à répétition ne sont pas de simples blagues. « **L'un de mes enfants en a souffert, mais lorsque j'ai mis les mots sur la situation qu'il vivait, lui-même ne se voyait pas comme une victime : « C'est pour rigoler », me disait-il.** »

Des ambassadeurs à l'écoute

Au sein du collège Ariane, la présidente et la trésorière, Emmanuelle Girard, soulignent le travail effectué par l'administration sur le sujet. Pour elles, le dispositif d'ambassadeur est une excellente idée qu'il faut continuer de développer. « **Il en faudrait pour tous les niveaux, garçons comme filles. Actuellement, seuls les 6^e et 5^e vont en avoir, mais si des élèves de 4^e ou de 3^e souffrent de harcèlement, eux aussi, ont besoin d'une oreille attentive. On ne les voit pas aller se confier à un élève de 6^e ou de 5^e, il est plus facile de se confier à une personne de son âge.** »



Aucun fait de harcèlement scolaire, au sein du collège Ariane, de Vernon, n'a été relaté aux parents d'élèves. (©Photo d'archives).